Bulletin municipal

Saint-Marcellin en-Forez

DOSSIER

Le Jumelage avec Marta

PAGE 7

Les Puces Marcellinoises

PAGE11

La Fête d'été de l'association Saint-Vincent

PAGE12

PRO DÉLICES
FOURNITURES
BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Fournitures Générales
pour Métiers de Bouche
www.delicesdeschefs.com

3 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51, Avenue de la Gare
42680 **ST MARCELLIN EN FOREZ**
Tél. 04 77 52 96 88
Fax. 04 77 52 82 01

Parc la Demie Lieue
6, rue Branly
42300 **MABLY**
Tél. 04 77 71 32 35
Fax. 04 77 72 43 16

346, Chemin des communes
38480 **ROMAGNIEU**
Tél. 04 76 32 16 27
Fax. 04 76 31 01 90

SUPER U
SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
24/24
U location
U DRIVE coursesu.com
rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com

Gonon Energies
Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage
Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

i.d.O
Imprimerie Desiage Offset
ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE
Impression tous supports
Marquages véhicules
Imprimés administratifs
Imprimés commerciaux
Impression numérique petit et grand format
Projets d'entreprise
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél. 04 77 52 96 09 - devis@imprimerieido.com

Charpente • Couverture • Menuiserie
Entreprise FAVERJON
Tél. 04 77 52 80 82
QUALIBAT
La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80

audiosolution
APPAREILS AUDITIFS
Vanina DECELLE une audioprothésiste à votre écoute....
PROFITEZ DU BILAN AUDITIF GRATUIT*
3 LABORATOIRES À VOTRE SERVICE
AUDIOSOLUTION
Avenue du Parc (derrière l'église)
42160 Andrézieux-Bouthéon
Tél. 04 77 55 42 42
Du Lundi après-midi au Samedi matin sur rendez-vous
Fermé le jeudi après-midi
Chez VISION PLUS
Rond Point Charles de Gaulle
42450 Sury le Comtal
Tél. 04 77 59 24 64
Le Jeudi toute la journée sur rendez-vous
AUDIOSOLUTION
7 ter Boulevard Lachèze
42600 Montbrison
Tél. 04 77 76 37 90
Du Lundi après midi au Vendredi soir
9h-12h / 14h-18h
Samedi 9h-12h
Fermé le jeudi matin
*Bilan à but non médical

Centre Équestre de la Roche
Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions
Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail: infocequestredelaroche@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr
Lieu dit «La Roche»
Saint Marcellin en Forez 42680

PEUGEOT
MOULANGER AUTOMOBILES
AGENT PEUGEOT • CARROSSERIE • MECANIQUE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION
5, impasse des mouettes • 42 680 Saint-Marcellin en Forez
Tél. 04 77 52 83 73 • Portable : 06 82 13 99 32
moulanger.automobiles@orange.fr • www.moulanger-automobiles.com

Nouvelle réforme des rythmes scolaires

La nouvelle réforme des rythmes scolaires a obligé toutes les communes de France à décider pendant l'été de l'organisation qu'elles souhaitent adopter dans leurs écoles.

Publié le 27 juin au bulletin officiel, ce décret a obligé beaucoup de communes à prendre une décision dans l'urgence.
Nous avons mis en place diverses animations dans le cadre des TAP, signé des conventions avec les associations, revu les contrats avec nos agents municipaux et il ne me paraissait pas du tout judicieux de bouleverser sans concertation le rythme des enfants et de leurs familles.
J'étais opposé à cette réforme imposée dans l'urgence en 2014 mais il a fallu nous organiser. On nous propose maintenant un retour, mais encore une fois, dans l'urgence et ce sont les familles qui font les frais des éternels va-et-vient des décisions gouvernementales et de l'éducation nationale dans les temps scolaires.
Une rentrée scolaire ne s'improvise jamais au mois de juin ou au mois de juillet. Forcément, pour garantir aux enfants et à leurs familles les meilleures conditions d'accueil, la rentrée des classes se prépare plusieurs mois à l'avance. C'est pourquoi, nous prévoyons une très large concertation afin de faire un bilan sur la réforme des rythmes scolaires et sur l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires mise en place à Saint-Marcellin-en-Forez en septembre 2014.

Pas question de confondre vitesse et précipitation. Il nous faut prendre le temps de la réflexion et de la concertation avec toutes les parties. Aucun changement donc à prévoir pour cette rentrée de septembre.
A l'automne, nous organiserons cette concertation nécessaire avec les enseignants, les ATSEM, les parents d'élèves, les familles, les associations et bien sur les élus. Si la majorité se prononce pour le maintien de la semaine d'école à 4 jours ½, alors nous maintiendrons l'organisation actuelle. Si la majorité s'exprime en faveur du retour à la semaine à 4 jours, alors nous la rendrons effective dès septembre 2018. Et ce sera pour nous l'occasion de faire évoluer nos projets éducatifs, sportifs et culturels pour nous adapter à la nouvelle donne. Car ce qui importe le plus, c'est de pouvoir offrir au plus grand nombre les meilleures chances de se construire et de s'épanouir.

Je souhaite à toutes et à tous une rentrée pleine d'enthousiasme et d'énergie.

Eric LARDON
Votre Maire

Sommaire

Magazine municipal • #10 // septembre 2017
MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON
RESPONSABLE EDITION : Hélène DE SIMONE
REDACTION : Commission communication
CREDITS PHOTOS : ©Mairie de St-Marcellin
REALISATION : REPONSEEDITIONS
IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2400 EX
CONTACT : helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr

EDITO
ERIC LARDON P.**3**

VIE MUNICIPALE
LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.**4**à**6**

DOSSIER
LE JUMELAGE DE MARTA & SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ P.**7**à**9**

VIE ASSOCIATIVE
ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.**11**à**13**

TRIBUNES LIBRES
ESPACE D'EXPRESSION P.**16**

Correspondants de presse
La Tribune/Le Progrès : Daniel DE SIMONE - 8 impasse du Mas
42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ - 06 43 26 87 91 • dadyds@orange.fr

Le Pays : Caroline BOUQUET
bouquet.caroline@free.fr / 06 99 58 23 81

Travaux sur la commune

Hameau de Grezieux

Travaux réalisés pour un montant de 12 000 €

La croix :
- Elle a été "sablée", les joints refaits à neuf.
- La fondation des anciens pylônes a été arrachée, de la terre végétale a été égalisée tout autour de la croix pour recevoir un gazon.

Le parking face à la croix :
- Cette zone a été décaissée de 15cm.
- Un "géotextile" a été installé pour empêcher la terre de remonter et l'herbe de repousser.
- Une couche de gravier a été étendue sur la grave précédemment damée.
- La pente naturelle de cette parcelle a été mise à profit pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie avec la reprise des descentes de toit.
- Une bordure de délimitation route/parking et d'évacuation des eaux a été mise en place avec reprise de l'enrobé.

Les boîtes aux lettres :
- Les anciennes boîtes aux lettres ont été remplacées.
- Le coffret électrique a été habillé en bois
- Des dalles ont été posées face aux boîtes pour faciliter leur accès.

Travaux "Ilot Aristide Briand"

Travaux réalisés par l'entreprise Colas

La 1ère tranche de travaux qui concerne la rue Carles de Mazenod est terminée avec la création de trottoirs, la modification de l'entrée du parking et la création d'un arrêt de bus.
Le montant des travaux est de 110 000 €.

La 2ème tranche concernera la rue Carles de Mazenod devant la mairie et la place du Docteur Villard : création de trottoir PMR en béton désactivé avec espaces paysagers, mise en place d'un plateau au carrefour et réduction de la chaussée place du Docteur Villard.
Montant des travaux 210 000 €.
Démarrage des travaux le 18/09/2017 pour une durée d'un mois et demi.
Après la réalisation de ces travaux, l'ilot Aristide Briand sera complètement en sens unique.

Travaux "Rue Charles de Gaulle"

A partir du 28/08/2017. Travaux réalisés par l'entreprise Cholton

Travaux pour le remplacement de 2 conduites d'alimentation en eau potable, une de 125 et une de 250 avec la mise en place en domaine public des compteurs.
Démarrage des travaux le 28/08/2017 pour une durée de 10 semaines pour la rue Charles de Gaulle, depuis le carrefour de la rue du Dr. Guinard jusqu'au carrefour de l'ancienne mairie, puis travaux sur 3 semaines rue des écoles.
Pendant la durée des travaux un sens unique est installé : passage des véhicules légers dans le sens descendant et sens montant rue Benoit Chapuis.
Déviation des transports scolaires et des poids lourds sauf livraisons par la nouvelle 498.
Montant des travaux : 150 000 €.

Travaux "Ilot du Couhard"

La municipalité a lancé une consultation de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ilot du Couhard. Cet aménagement a pour objet :
- La création d'une liaison de circulation douce entre le boulevard du Couhard et le secteur des écoles.
- L'aménagement du parvis de l'école maternelle devant le futur accès. En effet, l'école s'ouvrira en direction du boulevard.
- La création d'une zone de stationnement permettant de desservir l'école maternelle et de désengorger le secteur de la place Sainte Catherine.

Le coût des travaux est estimé à 250 000 €

Zone de stationnement devant la nouvelle entrée de l'école maternelle

Parvis de l'école maternelle

Chemin piéton reliant le boulevard du Couhard et le secteur des écoles

Jardin de la Marque

Cet espace, malheureusement, est régulièrement le lieu d'actes de vandalisme et les riverains victimes d'incivilités !

Les incivilités dérangent et inquiètent ! Que doit-on faire, face à de tels agissements ?

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie.
Dans notre commune, chaque année, de nombreuses dégradations sont commises. Elles ont souvent pour origine le rassemblement de jeunes qui vont commettre des actes dont ils ne mesurent pas les conséquences, notamment sur le voisinage et sur le plan financier.
Dans notre village, nous connaissons des lieux d'incivilités avec des nuisances sonores verbales ou au moyen de deux-roues motorisés, avec des dégradations de mobilier urbain, d'édifices publics et aussi des attitudes telles ques, la voiture garée sur le trottoir, le tag et les omniprésentes crottes de chien...
La police municipale est amenée régulièrement à constater, à interpeller, à contrôler et à réprimander ces actes d'incivilité.

Quand les auteurs sont interpellés, les conséquences pénales sont graves car dégrader un édifice public est un délit : Article 322-2 du code pénal. (amende de 3750 € à 7500 € et peine de travail d'intéret général)

**Alors avant de commettre l'irréparable,
réfléchissons et adoptons un comportement citoyen !**

Le char du patrimoine qui était entreposé dans le hangar de l'hôtel Touron a été complètement détruit par des actes de malveillance.
Celui-ci avait été rénové dernièrement par l'association du patrimoine. Quel manque de respect pour le travail accompli !!

FLEURISSEMENT

Le jury des Maisons Fleuries

Samedi 22 juillet, le jury des maisons fleuries est passé pour noter les participants au concours des Maisons Fleuries 2017. Il faut savoir que les membres des commissions municipales de fleurissement de plusieurs communes (Bonson, Sury le Comtal, Saint-Romain Le Puy, Saint Georges Haute-ville, Saint Cyprien, Saint-Marcellin) travaillent ensemble chaque année, afin que les membres du jury soient extérieurs à chaque commune et que le classement soit le plus juste possible avec des critères de notation identiques portant sur l'harmonie des couleurs, la qualité des plantes, le paillage, l'aspect général... Les puits ou récupérateurs d'eau entrent également dans la notation finale.

La Municipalité remercie les participants mais relève la faible participation des habitants dans l'embellissement de la Commune.

Maisons participant au concours

Zéro pesticide pour notre commune

Saint-Marcellin-en-Forez, comme tant d'autres communes au cours des dernières décennies, a utilisé ce type de produits pour rendre la Commune plus belle, plus fleurie, mais aussi plus "propre" en luttant contre ce que tout le monde appelle communément "les mauvaises herbes".
Aujourd'hui, elle est confortée, par la loi, à la mise en place de l'objectif "zéro pesticide". La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit, depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, cimetières, voiries, forêts et promenades ouverts au public et, au 1er janvier 2019, pour les jardiniers amateurs."
Mais le "sans pesticide" implique un entretien plus pointu et régulier, de nouvelles pratiques des services techniques municipaux, d'augmenter la présence de la nature dans notre village sous diverses formes, de changer son regard sur la présence de cette nature retrouvée et spontanée.
Divers essais de traitements alternatifs sont actuellement en cours par les services techniques.
Nous vivons dans un "village agréable" c'est une expression qui revient souvent !
Mais un village c'est aussi et surtout des habitants. Si ces derniers sont accueillants et respectueux les uns des autres, s'ils participent à l'embellissement et à la propreté du village en n'abandonnant plus leurs détritus et leurs bacs de collecte des déchets sur les voies publiques, en arrachant aussi "les mauvaises herbes", alors tout le monde profitera encore longtemps d'un village "agréable, beau et propre".

**N'oublions pas !
La qualité de l'eau et plus généralement de notre environnement,
est l'affaire de tous !**

Chantiers éducatifs

Vous avez sans doute dû les croiser au détour d'une rue ou en mairie … Cette année encore la commune a décidé de renouveler son partenariat avec le Département afin d'accueillir, souvent pour un 1er emploi, 20 jeunes Marcellinois. Chacun a effectué 34 h de travail et les missions étaient variées : arrosage, ménage, nettoyage, archivage, administratif ….
Chacun a trouvé du sens à cette expérience, aussi bien les jeunes que les salariés tuteurs. Compte tenu de l'intérêt porté par tous, le dispositif devrait être reconduit en 2018.

Temps d'Activités Périscolaires

Activité jardinage

Fête des TAP, le 30 juin

Prix littéraire

8 mai
Commémorations

CMEJ
Inauguration de l'espace "Recyclown"

A l'intiative du Conseil municipal enfants et jeunes (CMEJ) et avec l'aide de Philippe ECKERT, conseiller municipal et d'Amandine LEMANT, l'espace tri situé place Sainte Catherine a été rénové.
Les marcellinois peuvent déposer les bouchons plastiques et les piles usagées.
Au même endroit, depuis la rentrée scolaire, un composteur est mis à disposition par Loire Forez et utilisé par le restaurant scolaire.

Fête patronale

La fête foraine a eu lieu comme les années précédentes, le week-end de la Pentecôte du 3 au 5 juin. Malgré un temps menaçant, diverses animations ont rythmé cette manifestation :

- Le défilé des vélos fleuris a réuni douze participants venus faire admirer leurs jolies créations et qui ont tous été récompensés par des tours de manèges,
- Le spectacle de jonglerie lumineuse enflammée et pyrotechnique présenté par la Compagnie "Le Collectif du Vendredi" a connu un vif succès,
- La soupe aux choux préparée par les membres de l'association "Chasse de Grézieux", servie à quelques 200 convives.

Les forains, quant à eux, ont été satisfaits de la participation des marcellinois aux divers manèges et attractions installés sur la place Ste Catherine.

Un été riche en activités pour les jeunes Marcellinois

Fête d'été au centre de Loisirs

Camp HIP HOP

Camp à Aimargues

Sortie vélo avec Sury-le-Comtal et Saint-Just-Saint-Rambert

Dossier

Marta & Saint-Marcellin...
La réussite d'un jumelage

La commune de Marta

La commune de Marta est à 966 km de Saint Marcellin en Forez, et compte 3500 habitants.
C'est une ville de l'Italie centrale au nord du Latium, à 118 km de Rome, située dans le cadre pittoresque du Lac de Bolsena. Il s'agit du plus grand lac d'origine volcanique d'Europe.
Marta est une bourgade médiévale dominée par la tour de l'horloge, haute de 21 m. De l'esplanade de la tour, on peut découvrir un merveilleux panorama du lac avec les iles de Martana et Bisentina.

Délégation municipale

"La festa della Madona del Monte"

Du 10 au 15 mai, une délégation municipale s'est rendue à Marta, pour l'événement le plus important de la ville "la festa della Madonna del Monte". Pour les martanais, cette fête est plus connue sous le nom de "la festa delle Passate" ou "la festa della Barabbata". Cette fête traditionnelle se déroule, chaque année, le 14 mai.
Les Casenghi (cavaliers), Bifolchi (bouviers), Villani (paysans) et Pescatori (pêcheurs) remercient la madonne en criant :

"Evviva Maria !
Sia lodato il Santissimo Sacramento !
Evviva la Madonna Santissima del Monte !
Evviva Gesù e Maria !".

Recette italienne

"Ciambelline"

(gâteaux typiques de Marta)

Ingrédients :

25 cl de vin rouge
25 cl d'huile d'olive
500 g de sucre
1 kg de farine
100 g de graine d'anis
1/2 sachet de levure chimique.
Cuisson : 15-20 min

- *Préchauffer le four à 180°*
- *Faire tremper l'anis dans du vin rouge pendant 2 h (minimum)*
- *Mélanger tous les ingrédients dans un saladier*
- *Faire des petits boudins que vous fermerez en anneaux (ciambelline)*
- *Passer les ciambelline dans le sucre et enfournez.*

Buona degustazione !

Les martanais trempent les «"ciambellines" dans la "canaiola" avant de les déguster. La "canaiola" est un vin rouge légèrement sucré dont la fabrication ne se fait qu'à Marta.

Une semaine à Saint-Marcellin aux couleurs de l'italie

La semaine du 10 au 17 juillet, une trentaine de martanais est venue envahir les rues marcellinoises dans le cadre du jumelage.
Les commercants marcellinois ont joué le jeu en décorant leurs vitrines aux couleurs de l'Italie, à la grande joie de nos invités. Le programme établi par le Comité de Jumelage a permis aux italiens de découvrir des entreprises marcellinoises, de visiter les alentours mais surtout de participer à la vie de la commune. En organisant une soirée dansante le soir du 14 juillet, le Comité de Jumelage a offert aux marcellinois la possibilité de venir à la rencontre de nos amis italiens.

Lors de la réception officielle en mairie, le maire de Marta, Maurizio Lacchini, et le maire de Saint-Marcellin-en-Forez, Eric Lardon, ont témoigné leur implication dans le jumelage.

Le Comité de Jumelage a pour mission de faire vivre le jumelage, pour cela il organise 2 manifestations dans l'année (février et novembre) et propose des cours d'italiens.

L'association se réunit le 1er mardi de chaque mois et l'adhésion est de 10 €/an.

Réception en Mairie

Visite des entreprises Idéo et Macel

Le Carré Pétanque

Soirée du 14 juillet

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE
HABILLAGE PLANCHE DE RIVE EN ALU ET ZING
TRAVAIL AVEC NACELLE
SERGE DUVERT

CHEMIN D'AQUITON • 42 680 ST-MARCELLIN EN FOREZ
TÉL. 04 77 52 89 33 • PORTABLE : 06 83 28 92 54

Réseaux électriques
Eclairage public
Signalisation lumineuse et tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit
Facility Management

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Régionale Loire Auvergne
Vallée du Rhône
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com

BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

BRUYAS
TRANSPORT

AMBULANCE TAXI VSL

Transports toutes distances
Gares-Aéroports-Discothèques
Transports de malades assis / couchés
(Entreprise Agrée)
Berlines - Grand Monospace - Véhicules 8 places

T. 04.77.02.01.25
F. 04.77.47.22.29
contact@transport-bruyas.com
www.transport-bruyas.com

Saint Marcellin en-Forez

Les Puces marcellinoises

Une manifestation reconnue et appréciée

Le marché aux puces de l'ASSEN de Saint-Marcellin est une manifestation reconnue, appréciée qui prend encore de l'ampleur puisque les organisateurs ont été amenés à refuser des exposants. Ce succès, l'ASSEN de Saint-Marcellin, le doit à sa bonne organisation, à la qualité de son accueil, à la nouvelle plateforme, aux nouveaux parkings aménagés par la Mairie, mais aussi au facteur "météo".
Le marché aux puces est un espace de rencontres conviviales, qui permet de tout échanger, de chiner, de vider son grenier, de dénicher de bonnes affaires, de redonner une seconde vie à des biens dont on n'a plus besoin, mais qui feront le bonheur d'une autre personne.
En dépit de quelques situations tendues certains dimanches, Tony et Matthias, les deux emplois verts, les membres de l'ASSEN et les bénévoles impliqués dans le bon déroulement des puces marcellinoises sont heureux de ce succès qui fait connaître Saint-Marcellin bien au-delà du département !
En conclusion, bravo et merci à tous ceux qui ont fait que cet évènement soit une réussite !

Centre d'Animation Musicale

Audition

Une audition de fin d'année haute en couleur, où des groupes hétéroclites de musiciens en herbes et d'autres plus confirmés ont su ravir les nombreux spectateurs de la salle Aristide Briand par leur amour de la musique.

Les Jardins de l'ASSEN

Une inauguration bien arrosée !

Malgré des conditions climatiques très pluvieuses, l'inauguration des jardins familiaux s'est déroulée le samedi 13 mai en présence d'une foule nombreuse, accompagnée des élus et des représentants des entreprises, ayant participé à la mise en place de ses jardins.

Il s'agissait d'une volonté de l'ASSEN de Saint-Marcellin en Forez, que cette création des jardins familiaux, pour permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter d'un potager, de cultiver un jardin respectueux de la nature. La réalisation des jardins a été possible grâce à l'adhésion et l'implication de la municipalité, aux entreprises locales qui ont fourni des matériaux mais aussi de précieux conseils pour fabriquer les abris de jardins et la serre mais aussi aux jardiniers.

Le terrain de 6000 m^2 se situe chemin des faisans (derrière la ZA du Placier). Il est la propriété de la Commune et fait l'objet d'un commodat avec l'ASSEN de Saint-Marcellin-en-Forez. L'espace clôturé est fonctionnel avec un puits, un local technique, deux abris à outils, une serre commune. 36 parcelles ont été progressivement cultivées par 21 jardiniers depuis le printemps 2016. Deux parcelles sont réservées à une production solidaire dont les légumes sont destinés à la Banque Alimentaire et à la Maison de Retraite "Les Bleuets". Une petite parcelle est réservée à l'initiation des enfants au jardinage. La convivialité n'a pas été oubliée avec la création de tonnelles avec des tables et bancs de pique-nique.

Ces jardins familiaux ont été financés majoritairement grâce aux recettes des puces, une subvention de 1500€ du Conseil Départemental et une enveloppe d'une valeur de 1000 € du Député, Dino CINIERI.

Le Père Noël du lundi

A l'occasion de la fête des mères, des orchidées ont été offertes aux résidents des Bleuets.

Football Club Marcellinois

Les 17 et 18 juin, le FCM organisait un tournoi pour les catégories U7, U9, U11 et U13.
Environ 300 footballeurs en herbe venaient s'affronter dans une compétition amicale. Peu importe le classement, chaque enfant est reparti avec un lot et une coupe pour l'équipe.
Une nouvelle fois les dirigeants et les bénévoles du club ont permis à chacun de passer une belle journée de convivialité.

Association Saint-Vincent : Fête d'été

Belle fête d'été sous le soleil le dimanche 23 juillet dans le parc du château.
Au menu des festivités préparées par la St Vincent :
- La traditionnelle soupe aux choux,
- Des jeux, une buvette,
- Des danses folkloriques avec le groupe Gergovia,
- De la musique avec Iza Musica.
- Et le repas campagnard servi pour terminer cette agréable journée.

Espaces cafés compost

A Saint-Marcellin en Forez, "Café Compost" a été lancé par la Communauté d'Agglomération Loire Forez avec le soutien des Centres Permanents pour l'Environnement et le réseau compost citoyen Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la semaine nationale du compostage de proximité qui s'est déroulé du 3 au 11 juin 2017
A Saint-Marcellin-en Forez, deux "cafés compost" ont été organisés sur deux espaces : l'un au lotissement "les Vachères" et l'autre au hameau de l'Hospitalet dans le jardin privé de Chantal et Gérard Mandon. Les "cafés compost" ont été animés par les habitants et ont permis d'échanger sur le compostage, le paillage, le jardinage au naturel. L'évènement est maintenant mieux connu... On peut espérer que les "espaces cafés compost" seront plus nombreux en 2018 sur la Commune.

Association Familles Rurales

Gala de Danse

Le 11 juin dernier, les élèves de la section danse de l'Association Familles Rurales ont présenté leur spectacle de fin d'année dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Grâce à l'implication des parents et des bénévoles de l'association, ce gala fut une belle réussite.

Infomédia à 20 ans

A l'occasion de ses 20 ans, l'association INFOMEDIA avait prévu une soirée au cours de laquelle une pièce de théâtre en trois actes "Infocomédia" a été jouée.
Cette pièce, écrite par Jean-Marie Péault, a été interprétée par des comédiens amateurs : les membres adhérents à l'atelier "photo" d'Infomédia.
Une première représentation a eu lieu le vendredi 2 Juin 2017 à la salle du Prieuré Haut à St-Rambert. La deuxième séance s'est déroulée le jeudi 8 juin à la salle Aristide Briand à St-Marcellin. Les deux affichaient complet.

BMX

Le BMX Marcellinois, riche de 102 pilotes, est fier de son année.

Beaucoup de pilotes ont compris l'enjeu de faire des courses et deviennent demandeurs : plus d'une quarantaine sur les courses départementales, une dizaine s'essaie sur les AURA et autant en 1/4 sud-est.
Théo Sauron a ouvert les hostilités en remportant le maillot de Champion de la Loire et Damien Riffard et Pierre Coston étaient finalistes.
Cette année 5 pilotes étaient qualifiés pour les manches Européennes, le club finance l'une des manches et cette année encore Zolder (Belgique) a été retenue. Tom Audras, Tristan Riffard, Théo et Pierre ont fait le déplacement.

Thiméo Jourdy (poussin) a quant à lui, participé au Trophée de France (Nazelle Négron).

Le club compte 3 pilotes Nationaux, Théo 20ème (17/24 ans), Pierre 43ème (cadet) et Jérémy Martial (25/29 ans) et ceux-ci conserveront leur niveau pour l'année 2018.

Théo a fait 6ème en final du Challenge France à Bordeaux, Tristan (cruiser) a passé ses manches qualificatives, Damien (30 ans et +) et Pierre (blessure) n'ont pu aller plus loin.

Théo a cette année fait flamber les couleurs de son club et de la commune, il a été le seul et 1er pilote du club à être qualifié pour le Championnat d'Europe qui a eu lieu à Bordeaux il ira jusqu'en 8ème.
Les couleurs du club ont été présentes en France et en Europe.
Félicitations aux pilotes.

EN BREF...

Premiers Secours

Diplôme de premiers secours pour les classes de CM2.

Retraite

Départ en retraite de Marc GANIVET et Jean Claude PASQUIER

Médaille

Médaille du Travail à Patrice Réal

OMA

Nouvelle présidence de l'Office Marcellinois d'Animation (OMA) : Marc COMBETTE succède à Philippe ECKERT

Opération "bouchons"

Opération "bouchons" à l'EHPAD "Les Bleuets" au profit du Père Noël du Lundi

Nouveaux agents

De nouveaux agents ont pris leur fonction dans les différents services municipaux.

Police municipale : Hélène CHANSON

Services Techniques : Olivier MINAIRE

Accueil de la mairie : Camille PAPARELLA

Commerces Marcellinois

Odile GALLET

vous propose une nouvelle prestation de services en retouches prêt à porter et créations.

Disponible du lundi au vendredi à son domicile, joignable uniquement sur son mobile.
Dépôt possible au salon de coiffure "Evolutif"

06 85 60 30 58 • 27, allée du Pré Joli Saint-Marcellin-en-Forez

Le Garage BREUIL

et son équipe vous présentent leur nouveau Lavage voiture.

Utilisable 24h/24 et 7j/7.
Paiement en espèces, jetons disponibles à la station ou carte bleue.

12 Route de Bonson
Saint-Marcellin en Forez
04 77 52 81 09

Agathe, d'Efficity

Nouveau consultant immobilier sur Saint-Marcellin-en Forez et alentours

Agathe, d'EffiCity l'agence qui estime votre bien en ligne sur www.efficity.com
Disponible du lundi au samedi au 06 23 44 75 17 ou par mail avincensini@efficity.com.

06 23 44 75 17
www.efficity.com • avincensini@efficity.com.

EIFFAGE
FORÉZIENNE

Forézienne d'Entreprises
Agence Ouest Rhône-Alpes
7-9 rue Grangeneuve
BP 20048
42002 ST-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 43 37 37
Fax 04 77 43 37 38

forezienne.infrastructures@eiffage.com

www.eiffage.com

Tribune libre à :

"St-Marcellin en-Forez, Le village qui nous rassemble"

Comme de nombreuses communes nous avons été victimes cet été de nombreuses incivilités.
Tags, bruits, dégradations diverses...
Saint Marcellin en Forez est une ville où il fait bon vivre, forte de nombreux atouts : commerces, culture, sport, nature et services de proximité. Il n'est pas acceptable que quelques mauvais agissements puissent donner à certains habitants l'occasion de dire que notre village est le lieu où les incivilités "pourrissent" le quotidien. Les personnes commettant des incivilités verront leur responsabilité directement engagée et leur portefeuille allégé !
Une plainte est systématiquement déposée par la commune en Gendarmerie.
"La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres …"

Tribune libre à :

"Mobilisés pour Saint-Marcellin"

Deux associations se sont mobilisées pour le maintien en eau de notre béal. Leur engagement a été conforté par une pétition qui a recueilli plus de 500 signatures.
Notre conseil municipal, à l'unanimité, a partagé leur position dans une délibération qui appuie, auprès des autorités, la demande de la mise en place d'une solution équilibrée. Il a souhaité, à la fois, préserver le patrimoine historique de notre commune en maintenant en eau le bief quand le débit de la Mare est suffisant, et respecter la nécessaire continuité écologique de la rivière.
Plusieurs réunions ont permis d'envisager une solution satisfaisante qui a reçu l'accord de principe des services de l'Etat. Elle devrait être mise en œuvre après l'aboutissement d'études « faune-flore » menées par la municipalité.
Nous veillerons, en liaison avec les associations, à ce qu'elle soit mise en œuvre, même si un long chemin est encore à parcourir avant d'avoir l'assurance de revoir de l'eau passer durablement dans le lavoir communal et de permettre aux utilisateurs de retrouver l'usage du bief.
Sans crier victoire, cette perspective montre la capacité du conseil municipal de se mobiliser sur des sujets d'intérêt collectif.
Elle montre également l'attachement des Marcellinoises et Marcellinois à préserver ce qui a fait leur histoire.

Sylvie GIBERT, Marc COMBETTE et Guy JANIN

Tribune libre à :

"Saint-Marcellin, c'est vous"

La baisse des dotations aux collectivités locales devrait toucher l'ensemble des communes.
Après avoir promis, lors de la conférence nationale des territoires qui s'est tenue le 17 Juillet dernier, qu'il ne baisserait pas les dotations versées aux collectivités territoriale en 2018, Emmanuel Macron a signé un décret annulant 300 M€ de dotations prévues… pour l'année en cours.
Un véritable coup dur aux yeux des collectivités et en particulier pour les petites communes.
Cette décision s'inscrit dans un plan d'économie imposé par Bruxelles afin de respecter la règle du déficit de 3% du PIB.
Des projets qui auraient pu être soutenus en investissement, portés par les collectivités ne le seront pas.
Certains sujets risquent d'être rendus impossibles. Notre quotidien risque d'être directement impacté.
Le budget de notre commune devra-t-il être revu avec cette baisse de dotations ?
Avec l'équipe municipale, nous serons force de proposition et d'innovation pour trouver des solutions pour vous garantir le bien vivre à Saint-Marcellin-en-Forez.

Zohra DACQUIN, Denis GARBAY

Espace d'expression...

Citykomi

NOUVEAU !

Toute l'actualité de Saint-Marcellin-en-Forez en direct sur votre smartphone !

Soucieuse de vous informer sur ce qui se passe dans la commune, la Municipalité a décidé de déployer le service d'information en temps réel Citykomi®.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui permet de recevoir les actualités et les alertes de la mairie directement sur son smartphone.
Une rue en travaux ? une coupure de courant ? la prochaine date de ramassage du tri ? ou encore un avis d'orage ou une absence à l'école ? Avec Citykomi®, la mairie vous prévient à temps de tout ce qui vous concerne.

Pour vous abonner à ce nouveau service, téléchargez gratuitement l'application Citykomi® sur votre smartphone sur ***Google Play***, ***Windows Store*** ou sur ***App Store***. Ouvrez l'application et scannez le QR code ci-contre pour vous abonner à la ville de Saint-Marcellin-en-Forez. Dès qu'une information sera publiée, vous serez averti par une notification sur votre smartphone.
Citykomi® est une application 100% gratuite, 100% anonyme et sans publicité. Vous êtes libre de vous abonner et vous désabonner à tout moment.

Un vrai service de proximité citoyenne au service des habitants.